

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 02 octobre 2024

### Objet : Election des membres du Bureau

L'an deux mille vingt-quatre, le deux octobre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-trois septembre 2024, se réunit en session ordinaire, en salle de conférence, au site de Gaïa, 142 avenue Emile Labussière à Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, et sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix      Présents : 40 (dont 9 procurations) - 129 voix

Votants : détail des votes en fin de délibération

#### Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – PRESIDENT	Conseiller Départemental Hte-Vienne
Mr Pierre ALLARD – (procuration donnée à Mr Duchambon) – 1 voix	Président de la CC POL
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Mr Bernard CONTINSOUZAS – VISIO	Conseiller communautaire Agglo de Brive
Mr Stéphane DESTRUHAUT – 6 voix – PRESENTIEL	Vice-Président CD87
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix – PRESENTIEL	Vice-Président de la CC POL
Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – VISIO	Vice-Présidente Département Creuse
Mr Alain GRASS – 1 voix – PRESENTIEL	Conseiller communautaire CC Marche Combraïlle Aquitaine
Mr Jean-Louis BACHELLERIE – (procuration donnée à Mme Rome) – 1 voix	Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Mr Camille CARCAT – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Mr Pierre CHEVALIER – (procuration donnée à Mr Roche) – 2 voix	Président du Syndicat de la Diège
Mr Jean-Bernard DOGNON – (suppléant de Mr Massy) - 1 voix – VISIO	Conseiller communautaire CC Pays Nexon Monts de Chalus
Mr Alain FAUCHER – 1 voix – PRESENTIEL	Vice-Président CC Noblat
Mr Bruno FLEURY – 1 voix – VISIO	Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Mr Joël FORESTIER – (suppléant de Mr Le Gouffe) – 1 voix – PRESENTIEL	Vice-Président de la CC Briance Combade
Mr Albin FREYCHET – 15 voix – VISIO	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mme Sarah GENTIL – 2 voix – PRESENTIEL	Adjointe au Maire de Limoges
Mr Thierry GODME – 1 voix – VISIO	Vice-Président de la CC Val de Vienne
Mr Mathieu HAZOUARD – 15 voix – VISIO	Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Jean-Marie HORRY – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Mr Bernard LAUSERIE – (procuration donnée à Mr Horry) – 1 voix	Conseiller communautaire CC ELAN
Mr Henri LECLERE – 1 voix – VISIO	Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Mr Jean-Luc LEGER – (procuration donnée à Mr Carcat) – 6 voix	Conseiller Départemental Creuse
Mr Alain MARSAT – (suppléant de Mr Comby) – 1 voix – VISIO	Conseiller Communautaire CC Pays Lubersac Pompadour
Mr Guy MONTET – 1 voix – PRESENTIEL	Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Mr Philippe MOULIN – 1 voix – VISIO	Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix – VISIO	Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Mr Pierre PEYRAMAURE – (procuration donnée à Mr Caffy) – 2 voix	Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – 1 voix – PRESENTIEL	Vice-Président CC Gartempe St Pardoux
Mr Christian PRADAYROL – 2 voix – VISIO	Vice-Président Agglo Bassin Brive
Mr Philippe ROCHE – 2 voix – VISIO	Délégué titulaire du Syndicat de la Diège
Mme Hélène ROME – 6 voix – VISIO	Vice-Présidente Département Corrèze
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme Faivre) - 6 voix	Présidente du Département de la Creuse
Mr Daniel SOURTY – (suppléant de Mr Delaporte) – 1 voix – PRESENTIEL	Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Mme Bernadette TROUBAT – (suppléante de Mr Leblois) – 6 voix – PRESENTIEL	Conseillère départementale du CD87
Mme Stéphanie VALLEE – (procuration donnée à Mr Fleury) – 6 voix	Conseillère Départementale de la Corrèze
Mr Pierre VERGNOLLE – (procuration donnée à Mr Montet) – 1 voix	Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Mr Joël VILARD – 1 voix – PRESENTIEL	Conseiller communautaire de la CC Ouest Limousin
Mr François VINCENT – 15 voix – PRESENTIEL	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mr Rémy VIROULAUD – 2 voix – PRESENTIEL	Adjoint au Maire Ville de Limoges

#### Sont excusés :

Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix	Vice-Président Agglo Grand Guéret
Mr Jean-Paul BARRIERE – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mme Patricia BUISSON – (et son suppléant) – 6 voix	Vice-Présidente Département Corrèze
Mr Stéphane DUCOURTIOUX – (et son suppléant) – 1 voix	Conseiller communautaire de la CC Creuse Grand Sud
Mr Marc FERRAND – (et son suppléant) – 1 voix	Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest
Mr Christian JACQUIER – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mr Jean-François LABBÂT – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président Tulle Agglo
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix	Président CC Pays Sostranien
Mr Vincent LEONIE – (et son suppléant) – 2 voix	Adjoint au Maire de la Ville de Limoges
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et sa suppléante) – 1 voix	Vice-Président CC Midi Corrèzien
Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix	Président CC Bénévent Grand Bourg
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix	Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Mr Philippe VIDAU – (et son suppléant) - 2 voix	Vice-Président Agglo Bassin Brive

REÇU EN PREFECTURE

le 16/10/2024

Application agréée E-legalite.com

**En référence aux statuts en vigueur**, le Bureau est composé du Président et de 18 autres membres (dont 7 vice-présidents) répartis comme suit :

**REGION**

- 3 membres désignés parmi les représentants de la Région Nouvelle Aquitaine (5 voix par délégué)

**DEPARTEMENTS**

- 1 membre désigné parmi les représentants du Département de la Corrèze (5 voix)
- 1 membre désigné parmi les représentants du Département de la Creuse (5 voix)
- 1 membre désigné parmi les représentants du Département de la Haute-Vienne (5 voix)

**EPCI et groupements de collectivités en CORREZE**

- 1 membre désigné parmi les représentants de l'Agglomération Tulle Agglo (1 voix)
- 1 membre désigné parmi les représentants de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (1 voix)
- 1 membre désigné parmi les représentants des groupements de collectivités territoriales de la Corrèze dont la population municipale de l'année N-1 est inférieure ou égale à 19 999 habitants (1 voix) soit parmi les EPCI suivants :

- CC Midi Corrèzien
- CC Pays de Lubersac Pompadour
- CC Pays d'Uzerche
- CC de Ventadour Egletons, Monédières
- CC Xaintrie Val Dordogne

- 1 membre désigné parmi les représentants des groupements de collectivités territoriales de la Corrèze (à l'exclusion des représentants de la communauté d'agglomération Tulle Agglo) dont la population municipale de l'année N-1 est comprise entre 20 000 et 79 999 habitants (1 voix) soit parmi l'EPCI suivant :

- Syndicat de la Diège

**EPCI en CREUSE**

- 1 membre de l'Agglo du Grand Guéret (1 voix)
- 3 membres désignés parmi les représentants des groupements de collectivités territoriales de la Creuse dont la population municipale de l'année N-1 est inférieure ou égale à 19 999 (1 voix par délégué) habitants soit parmi les EPCI suivants :

- CC Creuse Confluence
- CC Creuse Grand Sud
- CC Creuse Sud-Ouest
- CC Marche et Combraille en Aquitaine
- CC Portes de la Creuse en Marche
- CC Pays Sostranien
- CC Pays Dunois
- CC Bénévent Grand Bourg

**EPCI et Commune en HAUTE-VIENNE**

- 1 membre de la Ville de Limoges (1 voix)
- 2 membres désignés parmi les représentants des groupements de collectivités territoriales de la Haute-Vienne dont la population municipale de l'année N-1 est inférieure ou égale à 19 999 habitants (1 voix par délégué) soit parmi les EPCI suivants :

- CC Briance Combade
- CC Briance Sud Haute-Vienne
- CC Gartempe Saint-Pardoux
- CC Noblat
- CC Ouest Limousin
- CC Pays de Nexon Monts de Châlus
- CC Pays de St Yrieix
- CC Portes de Vassivière
- CC Val de Vienne

- 1 membre désigné parmi les représentants des groupements de collectivités territoriales de la Haute-Vienne dont la population municipale de l'année N-1 est comprise entre 20 000 et 79 999 habitants (1 voix) soit parmi les EPCI suivants :

- CC Haut Limousin en Marche
- CC ELAN

Monsieur Jean-Marie BOST procède à l'élection des membres du Bureau.

A l'unanimité, les membres du comité syndical présents décident de procéder à un vote à main levée pour l'élection des membres du Bureau.

Jean-Marie BOST soumet au vote les candidatures suivantes les unes après les autres :

- **François Vincent** représentant la Région Nouvelle Aquitaine
- **Hélène Rome** représentant le Département de la Corrèze
- **Hélène Faivre** représentant le Département de la Creuse
- **Stéphane Destruhaut** représentant le Département de la Haute-Vienne
- **Philippe Vidau** représentant la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (19)
- **Alain Grass** représentant la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine (23)
- **Jean-Paul Barrière** représentant Communauté de communes Haut-Limousin en Marche (87)
- **Mathieu Hazouard** (Région Nouvelle Aquitaine)
- **Albin Freychet** (Région Nouvelle Aquitaine)
- **Bruno Fleury** (Communauté d'Agglomération Tulle Agglo)
- **Francis Comby** (Communauté de communes de Lubersac Pompadour)
- **Pierre Peyramaure** (Syndicat de la Diège)
- **Henri Leclère** (Communauté d'Agglomération du Grand Guéret)
- **Camille Carcat** (Communauté de communes Porte de la Creuse en Marche)
- **Vincent Turpinat** (Communauté de communes Creuse Confluence)
- **Sarah Gentil** (Ville de Limoges)
- **Alain Faucher** (Communauté de communes de Noblat)
- **Joël Vilard** (Communauté de communes Ouest Limousin)

**Résultat du vote pour l'élection de Stéphane DESTRUHAUT :**

Nombre de votants : 39 (dont 9 procurations) représentant 123 voix  
Nombre d'abstentions : 1 représentant 6 voix  
Nombre de suffrages exprimés : 123  
Votes POUR : 123 voix  
Votes CONTRE : 0  
Votes blancs ou nuls : 0  
Majorité absolue : 62  
Stéphane DESTRUHAUT obtient 123 voix

**Résultat du vote pour l'élection de Alain FAUCHER :**

Nombre de votants : 39 (dont 9 procurations) représentant 128 voix  
Nombre d'abstentions : 1 représentant 1 voix  
Nombre de suffrages exprimés : 128  
Votes POUR : 128 voix  
Votes CONTRE : 0  
Votes blancs ou nuls : 0  
Majorité absolue : 65  
Alain FAUCHER obtient 128 voix

**Résultat du vote pour l'élection de Joël VILARD :**

Nombre de votants : 39 (dont 9 procurations) représentant 128 voix  
Nombre d'abstentions : 1 représentant 1 voix  
Nombre de suffrages exprimés : 128  
Votes POUR : 128 voix  
Votes CONTRE : 0  
Votes blancs ou nuls : 0  
Majorité absolue : 65  
Joël VILARD obtient 128 voix

**Résultat du vote pour chacun des autres candidats :**

Nombre de votants : 40 (dont 9 procurations) représentant 129 voix  
Nombre d'abstentions : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 129  
Votes POUR : 129 voix  
Votes CONTRE : 0  
Votes blancs ou nuls : 0  
Majorité absolue : 66  
Chaque candidat obtient 129 voix

**Chaque candidat ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, les membres du bureau sont donc les suivants :**

- 1<sup>er</sup> vice-président : **François VINCENT** représentant la Région Nouvelle Aquitaine (5 voix)
- 2<sup>ème</sup> vice-présidente : **Hélène ROME** représentant le Département de la Corrèze (5 voix)
- 3<sup>ème</sup> vice-présidente : **Hélène FAIVRE** représentant le Département de la Creuse (5 voix)
- 4<sup>ème</sup> vice-président : **Stéphane DESTRUHAUT** représentant le Département de la Haute-Vienne (5 voix)
- 5<sup>ème</sup> vice-président : **Philippe VIDAU** représentant la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (19) (1 voix)
- 6<sup>ème</sup> vice-président : **Alain GRASS** représentant la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine (23) (1 voix)
- 7<sup>ème</sup> vice-président : **Jean-Paul BARRIERE** représentant de la Communauté de communes Haut-Limousin en Marche (87) (1 voix)

Les 11 autres membres du bureau :

- **Mathieu Hazouard** (Région Nouvelle Aquitaine) (5 voix)
- **Albin Freychet** (Région Nouvelle Aquitaine) (5 voix)
- **Bruno Fleury** (Communauté d'Agglomération Tulle Agglo) (1 voix)
- **Francis Comby** (Communauté de communes de Lubersac Pompadour) (1 voix)
- **Pierre Peyramaure** (Syndicat de la Diège) (1 voix)
- **Henri Leclère** (Communauté d'Agglomération du Grand Guéret) (1 voix)
- **Camille Carcat** (Communauté de communes Porte de la Creuse en Marche) (1 voix)
- **Vincent Turpinat** (Communauté de communes Creuse Confluence) (1 voix)
- **Sarah Gentil** (Ville de Limoges) (1 voix)
- **Alain Faucher** (Communauté de communes de Noblat) (1 voix)
- **Joël Vilard** (Communauté de communes Ouest Limousin) (1 voix)

**Jean-Marie BOST**  
Président de DORSAL,



**Certifié transmis au représentant de l'Etat le**  
**Publié par affichage le : 16/10/2024**

